

# L'accueil des élèves au collège

## Phase 1 :

L'accueil se fera par un assistant d'éducation. La prise en charge de l'élève durera une heure et s'effectuera en salle de réunion.

Remise des livres, des fournitures et du carnet de correspondance selon le régime.

L'assistant d'éducation fournira à l'élève les repères essentiels qui lui permettront de comprendre et d'intégrer le fonctionnement du collège.

### 1) Les repères temporels

Horaires de l'établissement, début et fin des cours, inter-classes, récréations, emploi du temps, semainiers, repas, clubs....

### 2) Les repères spatiaux

La géographie de l'établissement, les salles de cours, le CDI, l'infirmerie, la vie scolaire, le secrétariat, la permanence, les équipements sportifs...

### 3) Les repères fonctionnels

Qui fait quoi ? A qui s'adresser ? (prendre appui sur le petit guide pratique)

Présentation des personnels (Principal, adjoint, CPE, intendance, secrétariat, professeur principal, professeurs de la classe, assistants d'éducation, infirmière, assistante social...). Aider l'élève à remplir son carnet de correspondance. Le rôle du carnet de liaison, notamment aux entrées et sorties.

### 4) Les repères organisationnels et méthodologiques

Comment s'organise la semaine (rôle du cahier de texte personnel, cahier de texte en ligne sur Pronote, organisation par rapport aux devoirs , aux leçons, au contenu des cartables, aux recherches documentaires, à la préparation d'un exposé...)

### 5) Les repères d'exigences

Une unité d'exigence de la part de l'équipe. L'élève devant comprendre ce que l'on attend de lui, tant sur le plan du travail que du comportement.

Lecture avec l'élève des points essentiels du règlement intérieur (retards, absences, portable, baladeur, demi-pension....).

*Pour un élève DP : rappel des règles de service.*

- a) Pas de circulation dans les couloirs
- b) présentation de la carte à la porte si oubli de la carte le passage se fait en dernier
- c) Si l'élève n'a pas cours de l'après-midi, il peut sortir avec un mot de la famille dans le carnet
- d) si perte de la 1ère carte gratuite, rachat de la 2ème, cette fois payante.

*Pour les dispenses : rappel de la règle*

Moins de 15 jours, présence en classe

Plus de 3 semaines, l'élève peut rester à la maison **SI accord du professeur d'EPS** et après visa du CPE .

## Phase 2 :

L'assistant d'éducation, ayant accompagné l'élève durant l'accueil, sera chargé de faire un bilan avec ce dernier 1 semaine après son arrivée afin de vérifier si son intégration est en bonne voie. Lors de ce bilan, des petits rappels peuvent être faits afin d'apporter un éclairage sur des parties non

assimilées par l'élève.

## **La vie au collège**

### **Le principal**

En tant que chef d'établissement, il veille à la bonne marche du collège.

Ses responsabilités touchent à la fois aux domaines financier, matériel et pédagogique.

Il organise les services des enseignants, est responsable de l'emploi du temps, assiste aux conseils de classe et reçoit les nouveaux élèves.

Ses tâches sont diverses : réalisation de l'emploi du temps, animation, organisation pédagogique, relation avec les différents personnels, les élèves, les parents, budget de l'établissement...

Il est chargé de la liaison entre le collège et l'inspection académique, le rectorat, le conseil général, la mairie.

Vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous pris auprès de son secrétariat.

### **Le principal adjoint**

Il seconde le principal dans ses tâches pédagogiques, éducatives et administratives. En cas d'absences ou d'empêchement du principal, c'est lui qui le remplace.

Il le seconde dans toutes ses tâches.

### **La gestionnaire**

Elle seconde le principal dans les tâches de gestion financière et matérielle.

Les services placés sous sa responsabilité sont essentiels pour le bon fonctionnement du collège et de diverses natures : budget, demi-pension, chauffage, entretien des locaux et du matériel.

### **Le conseiller principal d'éducation**

Il seconde le principal et le principal adjoint pour tout problème concernant l'emploi du temps, la discipline ou le respect du contrat de vie au collège.

Il organise le travail des assistants d'éducation, contrôle l'assiduité des élèves, s'assure que les élèves sont bien présents et se comportent correctement au restaurant scolaire. Il gère les mouvements des élèves et leur prise en charge en dehors des heures de cours. Il participe pleinement à l'animation de la vie scolaire.

Il forme les délégués de classe et collabore avec les enseignants pour le suivi des élèves.

### **Les assistants d'éducation**

Leur rôle est d'assurer la discipline, de contrôler les entrées et les sorties de l'établissement, de surveiller les récréations et d'accueillir les élèves.

Ils apportent également une aide scolaire aux élèves à travers différents dispositifs.

### **La documentaliste**

Elle accueille les élèves en autonomie et en cours au CDI. Elle met à leur disposition des livres et des documents, initie et aide à la recherche documentaire.

### **Le professeur principal**

Il est désigné par le chef d'établissement pour coordonner l'équipe enseignante d'une classe et ainsi suivre chaque élève plus particulièrement tant sur le plan pédagogique que comportemental. Il fait le lien avec le CPE et la direction et assure un suivi avec les familles.

### **Le conseiller d'orientation/PSY-EN**

Il vient en aide aux élèves dans leur choix d'orientation.  
Il reçoit les élèves avec ou sans leurs parents sur rendez-vous pris au préalable auprès de la vie scolaire.

### **L'assistante sociale**

Elle apporte son aide aux élèves dans de multiples situations et des domaines fort divers : information, soutien matériel et financier, aide psychologique.  
Accueillir les élèves en difficulté, être à l'écoute de leur angoisse, les aider à en sortir : trois orientations fondamentales de travail d'assistante sociale.

### **L'infirmière**

Elle donne des soins d'urgence, s'occupe de l'éducation pour la santé et fait de la prévention.  
Elle est chargée de faire passer les visites médicales aux 6èmes.  
Elle est disponible pour écouter les élèves et peut les aider à faire face à leurs problèmes ou les orienter vers les personnes compétentes.

### **Les personnels de service**

Ces agents entretiennent les bâtiments afin que le collège soit plus agréable et toujours propre. Les élèves doivent donc respecter leur travail en ne salissant pas les locaux et en ne détériorant pas le matériel.